Amplifions la victoire de la CGT ! Votons tous CGT au 2nd tour des élections professionnelles

la cgt MEDICOOP

Du 30 avril au 7 mai 2021

VOTEZ POUR LA CGT MEDICOOP

Après le 1er tour, la CGT est la seule organisation syndicale représentative chez Medicoop. Merci à toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Le 2nd tour désignera les représentants du personnel membres du CSE (Comité Social et Économique). Nous devons amplifier le vote CGT pour être majoritaire aussi dans cette instance.

Ne vous trompez pas ! **Du 30 avril au 7 mai, votez CGT, la seule organisation syndicale qui fait avancer vos droits dans le travail temporaire, que vous soyez permanent-e, intérimaire ou CDI-Intérimaire.**

LES PRINCIPALES REVENDICATIONS DE LA CGT

- Embauche en CDI dans l'entreprise utilisatrice des salarié-e-s intérimaires qui le souhaitent
- Salaire minimum à 1 800 € brut et augmentation générale des salaires de 8 % pour tous les salarié-e-s et non au mérite comme actuellement
- 13ème mois pour tous les salarié-e-s intérimaires et permanent-e-s
- Égalité de traitement entre salarié-e-s intérimaires et salarié-e-s des entreprises utilisatrices
- Prime d'ancienneté pour tous les salarié-e-s intérimaires et permanent-e-s
- Prime de transport de 150 € pour tous les salarié-e-s
- Remboursement des frais de stationnements et de péages pour se rendre au travail
- Augmentation des IFM (Indemnités de Fin de Mission)
- Meilleure indemnisation en période d'intermission (salaire de remplacement à 100 %)
- Formation professionnelle qualifiante et rémunérée pour tous les salarié-e-s
- Droit aux Activités Sociales et Culturelles pour tous (chèques vacances, prime de rentrée scolaire, chèques cadeaux pour les mariages et les naissances, retraite, aide scolaire pour les enfants, etc.)
- Amélioration de la sécurité et des conditions de travail
- Embauches pour renforcer les effectifs dans les agences

Voter CGT, c'est dire OUI au progrès social, OUI à l'amélioration de nos conditions de vie et de travail, c'est protéger notre avenir et celui de nos familles.

Salarié-e-s de Medicoop,
Intérimaires, Permanent-e-s, CDI-Intérimaire :

***Tous ensemble** pour le progrès social,*
pour l'augmentation de nos salaires
et pour l'amélioration de nos conditions de travail !

la cgt MEDICOOP

ENVOYONS UN MESSAGE CLAIR À LA DIRECTION DE MEDICOOP ! VOTONS CGT !

Cette consultation est l'occasion d'exprimer par notre vote, notre colère et de promouvoir nos revendications et la défense de nos droits.

Voter CGT, c'est voter pour la 1e organisation syndicale dans la branche du travail temporaire, c'est voter pour les valeurs de progrès social, de solidarité et d'humanisme.

DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES POUR TOUTES ET TOUS

La CGT veut faire vivre le CSE pour et avec les salarié-e-s, et intervenir pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail, pour la défense de l'emploi et de la protection sociale des salarié-e-s intérimaires, CDI-Intérimaires et permanent-e-s.

Pour que les valeurs de solidarité que nous défendons aient du poids face à la direction de Médicoop pour que l'accès aux Activités Sociales et Culturelles soit amélioré (la dotation pour celles-ci doit passer à 1 % de la masse salariale), il est nécessaire que la participation au scrutin soit forte et sans ambiguïté, que le vote CGT s'impose...

Il faut donc choisir un syndicalisme au service de toute et tous les salarié-e-s.

Le vote est électronique

Demandez vos clés de vote en vous connectant à l'adresse suivante :
https://www.e-votez.net/medicoopfrance/

Vous pourrez voter depuis votre ordinateur, votre mobile ou dans votre agence

du 30 avril 2021 (à partir de 6h)
au 7 mai 2021 (clôture des votes à 14h)

VOTEZ BIEN,
VOTEZ VITE !

AUX ÉLECTIONS CSE 2021
JE VOTE CGT !

Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller,
vous soutenir au quotidien et vous accompagner dans vos démarches.

Si vous rencontrez des difficultés pour voter, n'hésitez pas à nous contacter :

Tel : 01 55 82 89 80 ■ interim@cgt.fr ■ Fax : 01 55 82 89 79
site internet : interim.cgt.fr